

# AMAP « Les paniers de Nizerel »

Contrat d'engagement du 5 mai au 27 octobre 2017

**NIZEREL**

## ADHERENT

à jour de la cotisation AMAP (octobre 2016 à octobre 2017)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél (domicile) :

Travail / portable :

Courriel :

### PRODUCTEUR Le Pain d'Antonin

Antonin MASI

5 route de Cortevaix, le Bois Dernier

71460 Cormatin

06 19 99 73 10

Avec la farine de Julien Taton (71260 Saint-Albain)  
et du Moulin Gribory (03120 Chatelus)



SIRET : 490 674 603 00041

Le producteur s'engage à respecter les livraisons, à travailler selon les techniques de l'agriculture paysanne et biologique.

L'adhérent s'engage à venir retirer les produits commandés ou à les faire récupérer par une personne de son choix à l'heure de la distribution. Un pain oublié est un pain perdu.

### CONDITIONS DE PAIEMENT

**Montant à régler (calculé en bas à droite) :**

.....

Choix du nombre d'échéances,  
6 de préférence (un chèque par  
mois) : ...

#### Sommes acquittées :

Le chèque est encaissé le 10 de  
chaque mois

Montant, échéance 1 : .....€

Montant, échéance 2 : .....€

Montant, échéance 3 : .....€

Montant, échéance 4 : .....€

Montant, échéance 5 : .....€

Montant, échéance 6 : .....€

Règlement à l'ordre d'Antonin MASI

Réalisé en deux exemplaires à .....  
le / /2017

Signature de l'adhérent :

Signature du producteur :

## BON DE COMMANDE - PAIN - NIZEREL

Dans les cases, indiquer le nombre de pains souhaités.

Date	Campagne 1 kg 4,60 €	Pavot 1 kg 6 €	Graines 1 kg 5,40 €	Petit épeautre 800 g 5,70 €
5 mai				
12 mai				
19 mai				
26 mai				
2 juin				
9 juin				
16 juin				
23 juin				
30 juin				
7 juillet				
<b>jeudi 13 juillet</b>				
21 juillet				
28 juillet				
4 août				
11 août				
18 août				
25 août				
1 septembre				
8 septembre				
15 septembre				
22 septembre				
29 septembre				
6 octobre				
13 octobre				
20 octobre	Semaine d'absence non planifiée			
27 octobre	Semaine d'absence non planifiée			
Nombre de pains				
Total prix				

**Montant à régler : ..... €**

En raison des congés du producteur (semaine non planifiable), ne pas remplir les 2 dernières ligne du bon de commande.